

Image not found or type unknown



## Volant moteur audi a4 break

Par **mimichat4**, le **07/01/2014** à **14:50**

Bonjour,

Je viens de changer le kit volant moteur et embrayage de ma voiture pour la deuxième fois, le premier n'ayant tenu que 50000 km. J'ai contacté ma protection juridique qui me dit que pour faire expertiser une pièce il faut qu'elle soit encore sur le véhicule. n'ayant qu'une voiture nous avons du la réparer mais nous avons tout de même conservé l'ancienne pièce. Est-ce vrai qu'un expert ne peut pas expertiser une pièce démontée?

Je suis preneuse de bons conseils afin de me faire rembourser les réparations.

merci à tous

Par **Visiteur**, le **07/01/2014** à **16:55**

sans aucune volonté de publicité mais la presse spécialisée type Auto-plus devrait vous apporter une réponse... Ils doivent avoir un site web.